



**Forum: Trucs en vrac**

**Topic: Le digital est mort, vive le numérique !**

**Subject: Re: Le digital est mort, vive le numérique !**

Publié par: tignothe

Contribution le : 30/03/2021 11:44:12

Bonjour,

— Dites moi, comment se fait il que l'on puisse confondre « La Commission d'enrichissement de la langue française » avec « l'Académie française » ?

La première, je cite;

Citation :

est une assemblée française de personnalités bénévoles au centre d'un dispositif interministériel dont la mission est de favoriser l'enrichissement de la langue française. Placée sous l'autorité du Premier ministre, elle a été créée par le décret no 96-602 du 3 juillet 1996 relatif à l'enrichissement de la langue française, modifié par le décret du 25 mars 20151. Sa mission, outre l'enrichissement du vocabulaire spécialisé par la création terminologique et la néologie, est de favoriser l'utilisation de la langue française, notamment dans les domaines économique, juridique, scientifique et technique, mais aussi de participer au développement de la francophonie.

[https://fr.wikipedia.org/wiki/Acad%C3%A9mie\\_fran%C3%A7aise](https://fr.wikipedia.org/wiki/Acad%C3%A9mie_fran%C3%A7aise) [

La seconde , je cite&#8239;;

Citation :

ondée en 1634 et officialisée en 1635 par le cardinal de Richelieu, est une institution française dont la fonction est de normaliser et de perfectionner la langue française. Elle se compose de quarante membres élus par leurs pairs, et est la première des cinq académies de l'Institut de France.

[https://fr.wikipedia.org/wiki/Acad%C3%A9mie\\_fran%C3%A7aise](https://fr.wikipedia.org/wiki/Acad%C3%A9mie_fran%C3%A7aise)

— Donc il serait peut être temps de rétablir certaines vérités et ne pas attribuer à l'Académie françaises certaines décisions qui ne sont pas de son fait.

C'est « La Commission d'enrichissement de la langue française » qui préconise l'utilisation du terme « numérique » plutôt que celui de « digital ». Ce n'est pas le fruit des cogitations de l'Académie française.

Pour information, l'Office québécois de la langue française ne dit pas autre chose&#8239;; je cite,

Citation :

Digital

Le calque digital au sens de « numérique », souvent critiqué avec raison, ne s'inscrit pas sans réserve dans la norme sociolinguistique du français au Québec, et ce, même s'il est répertorié sans remarque particulière dans certains ouvrages de langue.

En français, l'adjectif digital signifie « qui est relatif aux doigts »; on dit par exemple empreintes digitales. L'anglais digital connaît également ce sens, mais il peut aussi se dire de systèmes, d'appareils qui utilisent des chiffres pour représenter l'information (d'après digit « chiffre »). L'emploi de digital en français pour parler d'un mode d'affichage de données constitue donc un emprunt sémantique à remplacer par numérique (employé comme adjectif ou même comme nom), bien implanté pour désigner la même réalité.

Numérique s'oppose ainsi à analogique; une montre à affichage numérique indique l'heure par des chiffres, contrairement à une montre à affichage analogique, qui indique l'heure au moyen d'aiguilles.

(nota; article mis à jour en 2018)

[http://bdl.oqlf.gouv.qc.ca/bdl/gabarit\\_bdl.asp?T1=digital&id=2953](http://bdl.oqlf.gouv.qc.ca/bdl/gabarit_bdl.asp?T1=digital&id=2953)

— Au final nous avons donc La Commission d'enrichissement de la langue française responsable de tout ce mic-mac, une Académie française qui en prends plein la tête pour un truc qu'elle n'a pas eu à traiter, et un Office québécois qui ne dit pas autre chose !

Étonnant ce glissement sémantique; où se trouve le point de bascule ?